

# La prévention santé

## Renforcer la prévention et l'accès aux soins des populations rurales à tous les âges de la vie.



### Journées de la prévention : renforcer le « aller-vers »

Les 24 et 25 avril 2024, la MSA a organisé à Paris les premières journées de la prévention, en présence de son réseau de 35 caisses, de ses partenaires, de 17 intervenants de la sphère civile et publique ainsi que d'une centaine de participants.

Un forum et quatre tables rondes sur la place de la prévention dans

le système de santé, l'importance de l'aller-vers, l'approche motivationnelle, le maillage territorial et le numérique au service de la prévention ont permis de mettre en lumière la stratégie que l'institution met en œuvre dans les programmes et les actions qu'elle déploie dans les territoires ruraux.

Quatre ateliers ont également eu lieu sur l'essaimage de dispositifs, sur les actions de prévention

en santé mentale, en faveur des jeunes et sur l'approche globale de la santé, « *One Health* », de la MSA.

L'occasion de démontrer toute la force d'intervention au plus près des populations de la MSA, qui a démultiplié cette année les actions d'aller-vers et les soutiens aux porteurs de projets, tout en renforçant le suivi et les évaluations, dans l'objectif de permettre aux bénéficiaires de devenir acteurs de leur santé et de leur bien-être.

### Vaccination antigrippale en filières porcine et aviaire

Une deuxième campagne a été menée en 2023-2024 auprès des professionnels afin de limiter le risque de recombinaison entre virus humain et animal chez un même organisme.

En 2023, 1 569 personnes se sont fait vacciner. Des travaux ont été menés en 2024 afin d'améliorer le ciblage et la promotion de la campagne, en s'appuyant notamment sur les organismes représentant ces filières. Résultat : le nombre de personnes vaccinées a quadruplé par rapport à 2023, atteignant 6 097 personnes.

### Dépistage organisé des cancers

Dans le cadre de l'arrêté du 16 janvier 2024 relatif aux programmes de dépistages organisés des

cancers, le pilotage des invitations et relances à destination des adhérents MSA a été transféré à l'institution. Cette reprise s'est accompagnée de travaux sur les outils et services informatiques, d'un accompagnement du réseau ainsi qu'une collaboration régulière entre les équipes opérationnelles de la MSA et de la Cnam.

En parallèle, la MSA a piloté le lancement d'opérations « d'aller vers » en direction des publics précaires, fragiles et éloignés du système de santé autour de deux programmes existants depuis 2023 : les entretiens motivationnels par téléphone sur le dépistage du cancer colorectal ainsi que l'appel à projets Coup de pouce prévention, via son volet « dépistages organisés des cancers » qui favorise les initiatives locales.

### Instants santé jeunes

En 2024, l'intégralité du dispositif Instants santé jeunes a fait l'objet d'une refonte. Celui-ci s'adresse à tous les adhérents âgés de 16 à 24 ans n'ayant pas participé au programme Mon bilan Prévention et qui présentent des critères de fragilité. Invités par courrier, les jeunes sont dirigés vers le site [isjeunes.msa.fr](http://isjeunes.msa.fr) où ils peuvent créer un compte personnel, avant de prendre rendez-vous en ligne avec un coach santé. Les entretiens sont personnalisés et réalisés en visio par 16 professionnels ; les premiers rendez-vous ont démarré en décembre 2024.

Dans ce cadre, le lien avec la prévention du mal-être a été renforcé afin d'identifier les différents niveaux de mal-être des jeunes et le processus de signalement, selon le niveau d'urgence de la situation détecté par le coach.

### Instants aidants

Conçu par la MSA, le nouveau dispositif Instants aidants a été lancé en octobre 2024. Via un numéro vert, le 0805 690 630, il propose à tous les adhérents aidants adultes des territoires ruraux de bénéficier d'un accompagnement médicosocial gratuit, individuel et de long terme (jusqu'à 2 ans) afin d'améliorer dans la durée leur situation de vie. Réalisé par téléphone avec un référent infirmier, ce suivi consiste à faire le point sur la situation de la personne, à identifier ses besoins en santé, en répit et en accès aux droits, à co-construire un plan d'accompagnement adapté puis à l'orienter vers des solutions et structures ressources de son territoire et l'encourager dans ses démarches par une approche motivationnelle.

Référencé sur [maboussoleaidants.fr](http://maboussoleaidants.fr), l'annuaire de services aux aidants et aux professionnels géré par l'Agirc-Arcco, sur le portail [pourbienvieillir.fr](http://pourbienvieillir.fr) de l'interrégime retraite ainsi que sur le site de la CNSA, Instants aidants renforce le parcours dédié au bénéfice de ces plus de 8 millions de personnes accompagnant un proche au quotidien.

## En chiffres

**26 458** adhérents éloignés du parcours de soins ont participé à un entretien motivationnel dans le cadre des **Instants santé**.

**12 529** adhérents âgés de 60 à 65 ans présentant un ou plusieurs critères de fragilité ont bénéficié d'un entretien motivationnel dans le cadre de **Mon bilan prévention**.

**6 507** entretiens motivationnels pour la **vaccination antigrippale** ont été réalisés auprès des femmes et des hommes de 65 ans primo-vaccinants.

**4 897** entretiens motivationnels sur le **cancer colorectal** menés auprès de femmes de 65 ans et d'hommes de 52 ans affiliés à la MSA (+ 47,4 % par rapport à la précédente campagne).

**161** projets soutenus dans le cadre de l'appel à projets **Coup de pouce prévention**.

## Handicap : améliorer la santé buccodentaire en établissement

Lancé en 2023, le dispositif de prévention en santé buccodentaire « Tout sourire ! » s'adresse aux personnes en situation de handicap et aux professionnels qui les accompagnent en entreprise et en établissement médico-social. En 2024, huit caisses de MSA ont mené des ateliers et 14 ont formé des animateurs. Au total, 17 ateliers pour les professionnels des établissements et 45 pour les personnes en situation de handicap ont permis de sensibiliser 327 résidents et 98 encadrants. Ces interventions ont permis des prises de conscience importantes sur certaines thématiques, comme la réduction du sucre dans les collations proposées et les distributeurs mis à disposition ou l'incitation au brossage des dents de la part des participants comme des encadrants.

## Déclic Stop Tabac

Déclic Stop Tabac est un projet à destination des lycéens et apprentis dans les établissements du secteur agricole qui a vu le jour à la rentrée 2022. Il vise à les aider à entrer dans une démarche d'arrêt ou de réduction de la consommation de tabac. En 2024, 13 caisses de MSA ont déployé le dispositif dans 56 établissements, dont 29 maisons familiales rurales, 14 lycées professionnels, 11 structures d'insertion par l'activité économique et 2 structures diverses. Au total, 97 ateliers collectifs de sensibilisation ont rassemblé 1 857 participants.

## Arrêt du tabac et réduction de la consommation d'alcool

Les entretiens motivationnels à l'arrêt du tabac et à la réduction de la consommation d'alcool sont proposés aux adhérents par un infirmier dans le cadre

des Instants santé, des bilans de prévention en santé ciblant les sous-consommateurs de soins. L'entretien porte sur la prise de conscience du niveau de motivation de l'utilisateur et des leviers qu'il peut activer pour s'engager dans une diminution des consommations. En 2024, 1 845 entretiens ont été menés, dont 334 sur l'alcool (18 %), 95 sur le tabac et l'alcool en même temps (5 %) et 1 416 sur le tabac (77 %).

## Une journée nationale pour le bien vieillir

Le 29 novembre, lors de la journée nationale interrégimes de l'action sociale « Ensemble pour le bien vieillir », 200 acteurs institutionnels nationaux et locaux se sont retrouvés autour d'un objectif commun : innover, partager et agir pour le bien vieillir de demain. La MSA participe à cette dynamique dans le champ de la prévention et de l'éducation à la santé en menant une politique de prise en charge globale du vieillissement des personnes, déclinée notamment sous la forme d'actions collectives de prévention.

## Prévenir la perte d'autonomie

En 2024, grâce à l'offre de prévention de la MSA, plus de 28 000 personnes ont participé aux actions nationales collectives de prévention liées au bien vieillir (ateliers vitalité, nutrition santé seniors, Nutri Activ', équilibre, mémoire, Cap bien-être, Phare, hors actions locales). Au total, plus de 67 000 seniors ont pu participer à une action d'éducation ou d'information autour de la prévention de la perte d'autonomie, et plus de 68 000 ont assisté à une conférence dédiée. 87,5 % des participants à ces actions estiment avoir une motivation modérée à forte pour mettre en application les conseils fournis (note supérieure ou égale à 7 sur 10).



# L'accès aux soins

## 199

### COMMUNAUTÉS PROFESSIONNELLES TERRITORIALES DE SANTÉ\*

#### Soutenir l'exercice coordonné

Grâce à son ancrage territorial fort, la MSA a joué, dès 2009, un rôle pionnier dans le développement des Maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP) et, depuis 2016, dans l'accompagnement des Communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS). Son intervention s'est renforcée dans le cadre de la COG 2021-2025 qui prévoit l'accompagnement d'au moins trois nouvelles structures d'exercice coordonné par la MSA. Pour soutenir ces initiatives locales, elle s'appuie sur son expertise en ingénierie de projet grâce aux binômes praticien-conseil et chargé de développement territorial.

#### Hôpitaux de proximité : renforcer le lien ville-hôpital

La MSA est caisse pivot de 200 hôpitaux de proximité, jouant un rôle structurant dans leur financement et leur organisation. Une expérimentation pionnière, lancée en 2022 sur quatre sites pilotes, a permis de favoriser une meilleure coordination des parcours de soins et stimuler de nouvelles dynamiques partenariales. L'objectif est de faire du lien ville-hôpital un levier pour améliorer l'accès aux soins et la pertinence des parcours, notamment pour les publics les plus fragiles. Parallèlement, l'institution accompagne un hôpital

## 90

### MAISONS DE SANTÉ PLURI-PROFESSIONNELLES\*

de proximité dans chacune des 13 régions dans ses relations avec la ou les CPTS du territoire.

#### Un engagement partenarial

La MSA a noué des partenariats stratégiques avec plusieurs acteurs pour renforcer l'organisation des soins en milieu rural, dont :

- La fédération nationale AVEC-santé, depuis 2023, dans le cadre

du plan national 4 000 MSP, afin de soutenir le développement et l'accompagnement des structures.

- La fédération nationale des CPTS, via une convention signée en décembre 2024 pour deux ans, structurant cette collaboration et prévoyant des actions conjointes.
- La Cnam et la Direction générale de l'Offre de soins, qui s'est traduit par l'organisation de séminaires nationaux et régionaux. Objectif : assurer une cohérence entre les orientations nationales et les initiatives locales, partager les bonnes pratiques et expériences de terrain.

\* Accompagnées entre 2019 et 2024.

### Pour une offre de soins de proximité durable

Face aux inégalités sociales et territoriales d'accès à la santé, la MSA agit au plus près des besoins des populations avec des initiatives locales adaptées. L'expérimentation menée par l'association Médecins solidaires, qui regroupe des médecins de toute la France se portant volontaires pour se relayer dans un secteur sinistré, soutenue par deux caisses de MSA du Centre-Val de Loire, montre cette capacité à accompagner des projets innovants. Elle s'investit également activement pour l'attractivité et contre la désertification médicale en sensibilisant les jeunes professionnels à travers son programme "Éduc'Tour". Celui-ci permet aux étudiants en médecine, pharmacie, infirmiers et autres disciplines de découvrir la pratique

de l'exercice coordonné en milieu rural. À ce jour, 11 MSA ont réalisé au moins un séminaire, 17 ont démarré sa mise en œuvre et 7 ont initié les premiers contacts. De même, son implication dans 137 Contrats locaux de santé (CLS) permet d'adapter les dispositifs aux besoins spécifiques des territoires. Par ailleurs, 92 équipes de professionnels en MSP ont été formées à l'éducation thérapeutique polypathologique (ET3P) afin d'animer des cycles en ambulatoire, auprès des patients chroniques. En renforçant la concertation entre les collectivités, les professionnels de santé et les structures sanitaires, la MSA favorise ainsi la mise en place de solutions efficaces pour faire de l'accès aux soins un droit effectif pour tous les habitants.

# Le développement social

## Améliorer l'attractivité des territoires et les conditions de vie de leurs habitants, notamment des publics les plus fragiles.



### Lutter contre la précarité alimentaire

La légitimité de la MSA à intervenir sur ce sujet est double : elle se situe à la fois aux côtés des populations touchées par la précarité alimentaire, et aux côtés des producteurs soucieux d'inscrire leur production dans une démarche locale, équilibrée et porteuse de sens. En juin, la CCMSA a ainsi lancé un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour :

favoriser l'accès à une alimentation solidaire et durable pour les publics en situation de précarité ; mobiliser les producteurs locaux pour qu'ils régulent leur production et leurs surplus dans des projets de territoires ; accompagner la transition écologique et solidaire en encourageant les circuits courts et les solidarités de proximité. Les 22 lauréats choisis ont reçu en moyenne 8 500 euros (pour une dotation totale de 189 000 euros) afin de déployer leur initiative.

### Grandir en milieu rural

L'appel à projets Grandir en milieu rural favorise l'accès aux loisirs des enfants et des jeunes, développe des actions de soutien à la parentalité et se mobilise pour le renforcement de la mobilité et du numérique en milieu rural. Il s'articule avec les autres dispositifs de la MSA et l'offre des partenaires locaux, notamment des CAF, de manière à renforcer les dynamiques sur ces territoires. Plus de 2 600 actions ont été soutenues en 2024. Une évaluation croisant des indicateurs quantitatifs et qualitatifs a démarré en octobre 2024 afin de réaliser un bilan du déploiement et de cibler les leviers pour renforcer son impact au bénéfice des populations.

### Pour l'engagement des jeunes

En 2024, 29 caisses de MSA ont participé à l'édition nationale de l'Appel à projet jeunes (APJ), récompensant 15 lauréats sur 70 candidats autour de thématiques telles que l'environnement, la lutte contre le gaspillage, la solidarité ou la culture. L'APJ a été le premier dispositif à concrétiser la politique de l'institution à l'égard de la jeunesse. Depuis 2000, il contribue à favoriser l'autonomie des jeunes et récompense des groupes en les aidant à réaliser des initiatives qui améliorent leur qualité de vie et celle des habitants de leur territoire.

### Renforcer l'accès à l'emploi agricole durable

La CCMSA souhaite soutenir les caisses de MSA en finançant des projets qui visent à répondre aux difficultés de recrutement des employeurs agricoles, tout en favorisant l'accès à l'emploi durable des ressortissants. Dans ce cadre, 20 projets ont été retenus à la suite d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI). La dotation globale de 150 000 euros est répartie entre ces 20 initiatives portant sur la formation, la mobilité, certains publics spécifiques, la promotion des métiers, le soutien à des groupements d'employeurs ainsi que la structuration d'un réseau de coopération territoriale.

### Soutien aux centres sociaux ruraux

Les structures d'animation de la vie sociale sont aujourd'hui en grande difficulté en raison de l'augmentation de leurs charges de fonctionnement. Acteurs et partenaires indispensables pour accompagner les publics les plus fragiles sur les territoires ruraux, leur action contribue au développement des solidarités locales et à la cohésion sociale. Face au contexte économique et social que connaît le pays et qui touche les popula-

tions agricoles et rurales, la MSA a augmenté son soutien financier sur l'année 2024, avec une enveloppe supplémentaire de 763 000 € pour les structures de proximité (centres sociaux et espaces de vie sociale) et 240 000 € pour les fédérations, soit un total de un million d'euros.

### Développer le volontariat rural avec Insite

Le 15 octobre, la CCMSA et l'association Insite ont signé une convention de partenariat dont l'objectif est de favoriser l'autonomie et la place des jeunes dans les territoires ruraux par la mise en œuvre de deux dispositifs : le volontariat rural et la communauté « Artisans d'idées ». Conçus et initiés par Insite, ils ont pour objectif de lutter contre la désertification rurale en impliquant directement les jeunes dans le développement de l'animation des villages « ultra ruraux », tout en leur permettant de vivre une expérience de solidarité. Avec ce partenariat, la MSA réaffirme son objectif de faciliter l'engagement des jeunes sur les territoires.

### France ruralités : l'ANCT et la MSA unissent leurs forces

Partenaires engagés depuis 2019, via notamment le déploiement des France Services, l'Agence

nationale de la cohésion des territoires (ANCT) et la MSA renforcent leur coopération au service des ambitions du plan France ruralités, porté par le ministère de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation. Sur la base d'une analyse partagée des besoins, les deux institutions mobilisent leurs capacités d'ingénierie pour son déploiement, en particulier dans le cadre du programme Villages d'avenir. Ces ambitions portent notamment sur l'accompagnement des familles à la perte d'autonomie, aux transformations de l'emploi ou encore sur la lutte contre les déserts médicaux. La MSA interviendra notamment dans la formation des chefs de projet Villages d'avenir et complètera la boîte à outils des sous-préfets ruralité en s'appuyant sur son offre globale.

Une convention de partenariat a par ailleurs été signée par le président de la MSA et le directeur général de l'ANCT lors du Salon des maires, le 19 novembre. Elle concerne plusieurs thématiques : l'accès aux droits et la lutte contre le non-recours, l'accès aux services de la population en milieu rural, le soutien aux tiers-lieux, aux initiatives en direction des jeunes, ainsi qu'une participation à l'animation nationale et la coopération opérationnelle au niveau territorial.

# La santé et sécurité au travail

## Accompagner les transformations du monde agricole en préservant la santé des professionnels.

### Certification des services SST des 35 caisses : la MSA en marche

La certification des services de santé, sécurité au travail (SST) vise à garantir l'homogénéité, l'effectivité et la qualité des services rendus aux entreprises agricoles cotisantes, à leurs instances représentatives du personnel, à leurs salariés et aux non-salariés agricoles adhérents volontaires. L'arrêté du 28 novembre 2023 en fixe le cahier des charges pour l'agriculture, complété par le référentiel Afnor Spec 2218 et le plan de contrôle afférent. Cette norme concerne l'offre socle qui comprend trois missions réalisées par la MSA : la prévention des risques professionnels, le suivi de l'état de santé, la prévention de la désinsertion professionnelle.

En 2024, chaque service SST a ainsi œuvré avec l'appui de la Caisse centrale aux actions et évolutions nécessaires pour obtenir la certification Afnor 2218, en vue d'un audit initial en 2025 réalisé par un organisme indépendant agréé par le Comité français d'accréditation (Cofrac). L'Afnor certification a été sélectionné comme organisme certificateur externe et indépendant des 35 MSA via un marché public national.

Trois axes ont orienté ce travail : la formation des collaborateurs en

charge de l'obtention de la certification ; la formalisation des pratiques professionnelles via l'écriture et la mise à disposition dans un espace numérique de la plupart des procédures nationales requises par le référentiel (le service en ligne "Mes documents Santé Sécurité au travail" a été déployé sur msa.fr) ; la réalisation de diagnostics locaux afin d'identifier les écarts par rapport aux exigences du référentiel, de définir les plans d'actions requis et déployer l'organisation appropriée.

### Formations des infirmiers aux nouvelles délégations

Avec le soutien de l'Institut national de médecine agricole, la CCMSA a organisé la montée en compétence des infirmiers en santé au travail de son réseau auxquels peuvent être délégués les examens de pré-reprise et de reprise, les visites à la demande, les bilans à 50 ans ainsi que les visites de mi-carrière, comme le dispose l'article R. 717-52-3 du code rural et de la pêche maritime. La deuxième session de cette formation a été réalisée en avril 2024.

### Les conventions nationales d'objectifs de prévention

Les textes des nouvelles conventions nationales d'objectifs de prévention ont été approuvés par le ministère de l'Agriculture avec une

prise d'effet au 1<sup>er</sup> janvier 2025. Chaque convention couvre l'ensemble des secteurs d'activité des comités techniques nationaux (CTN) : exploitations agricoles et assimilées du travail ; entreprises d'approvisionnement, de commercialisation et de transformation des produits agricoles ; travaux forestiers et assimilés ; entreprises paysagistes, de travaux agricoles et d'artisanat rural ; organismes de services. Les discussions avec chaque groupe de travail, composé des

### Préparation du plan santé, sécurité au travail en agriculture

Les services SST du réseau MSA et les collaborateurs de la caisse centrale ont pu choisir, parmi plusieurs propositions, les intentions stratégiques prioritaires du PSST 2026-2030 : un plan participatif piloté nationalement, qui privilégie des accompagnements en prévention primaire ; qui accompagne les évolutions sociétales ; qui est alimenté par les activités de tous les métiers de la SST ; qui promeut celle-ci comme levier de performance sociale, économique et en santé (en continuité avec le plan actuel) ; qui est source d'innovation dans ses approches et méthodes ; qui intègre évaluation et valorisation tout au long de sa durée.

organisations représentatives d'employeurs et des salariés membres titulaires du CTN compétent, ont été engagées début 2024. Elles ont abouti à des projets de textes visant à accompagner les entreprises et leurs salariés vers une culture d'anticipation des risques professionnels et de promotion de la santé au travail à travers la prévention primaire. Une démarche de valorisation des actions menées figure également parmi les ambitions du dispositif pour dynamiser la politique nationale de prévention avec l'ensemble des parties prenantes.

### Congrès de médecine et santé au travail

Lors du 37<sup>e</sup> congrès de médecine et santé au travail, qui s'est tenu à Montpellier du 4 au 7 juin, la MSA est intervenue, lors de conférences et ateliers, sur les thèmes du risque chimique (logiciel Seirich), de l'actualité des maladies professionnelles, des expositions professionnelles dans et hors exploitations agricoles, des travailleurs saisonniers et de l'élargissement de la délégation des examens périodiques aux infirmiers en santé au travail. La MSA Berry Touraine a par ailleurs remporté le 1<sup>er</sup> prix pour son poster scientifique "Vini, Viti, Chimie !" qui présente un outil ludique et pédagogique permettant d'échanger autour de la thématique du risque chimique lors du processus de vinification.

### Journée Certiphyto

Le 5 décembre, à Tours, s'est tenue la 4<sup>e</sup> édition de la journée nationale de réactualisation des connaissances du Certificat individuel de produits phytopharmaceutiques (Certiphyto). Le thème choisi était celui de l'incidence de la stratégie Écophyto 2020 et 2030 sur



les pratiques des agriculteurs, et donc l'adaptation des organismes de formations Certiphyto. Objectif : structurer la pédagogie, le choix des mots et des formulations afin d'aider les formateurs à transmettre les messages techniques, notamment sur le risque santé. La journée

s'est attachée à évoquer le travail réel des professionnels agricoles, qui doivent concilier les contraintes de la nature, la nécessité de produire, la préservation de leur santé et celle de l'environnement. La prévention primaire a été largement citée comme la voie principale à explorer.

## Évaluation du plan SST 2021-2025

Ce dispositif est structuré autour de trois composantes.

- L'évaluation des modalités d'actions qui permettra de rendre compte de leur réalisation : **composante « Indicateurs »**
- L'évaluation auprès de la cible finale qui permettra de rendre compte des résultats des actions : **composante « Questionnaires »**
- L'évaluation des actions du plan par le réseau SST des MSA, au travers de récits de réalisations (emblématiques) afin de professionnaliser le réseau et de donner à voir leur pertinence : **composante « Récits »**

# L'information

## Apporter la bonne information et développer les savoir-faire des collaborateurs au service des adhérents.



### « Plus que des aides, un droit »

Depuis plusieurs années, la MSA mène des campagnes d'information pour lutter contre le non-recours aux droits. En 2024, plusieurs opérations ont été réalisées, telles que des réunions d'information ; un jeu de société pédagogique a été créé afin de sensibiliser de façon ludique les publics rencontrés lors d'événements et d'améliorer la connaissance sur les aides existantes. Depuis le 25 novembre, une nouvelle rubrique a également été lancée sur msa.fr. Intitulée « Je m'informe sur mes droits », elle regroupe des conseils sur différentes situations de vie et oriente les adhérents afin de les inciter à solliciter les aides ou dispositifs auxquels ils peuvent prétendre.

### Promotion des métiers en tension

Afin de développer la marque MSA et mettre en visibilité certains métiers, la CCMSA a travaillé en partenariat avec Ocapiat (Opérateur de compétences pour la coopération agricole, l'agriculture, la pêche, l'industrie agroalimentaire et les territoires). Cinq capsules vidéo sur les métiers de gestionnaire de prestations famille, gestionnaire en cotisations, infirmier, conseiller en protection sociale et formateur occasionnel ont été réalisées. Une deuxième campagne va être lancée afin de réaliser cinq nouvelles vidéos en 2025 sur les métiers de juriste, de la protection sociale, travailleur social, gestionnaire paie, agent de contrôle et conseiller en prévention des risques professionnels.

### Promotion du dispositif Soutien agri'

Pour accompagner les exploitants et salariés agricoles impactés par les crises successives (maladies à transmission vectorielles – FCO ou MHE –, conditions climatiques, instabilité des marchés), la CCMSA a lancé une campagne de communication afin de promouvoir le dispositif « Soutien agri' » (voir p. 27). Ce module en ligne permet de connaître toutes les aides disponibles (économique, droits sociaux et accompagnement)

sur msa.fr. L'ensemble des canaux de communication a été mobilisé afin de rendre le dispositif efficient, ainsi que pour soutenir les délégués et salariés MSA dans leurs actions « d'aller vers ».

### Gestion de la connaissance : un levier stratégique

La gestion de la connaissance, pour laquelle la MSA a obtenu un certificat de mérite de l'Association internationale de sécurité sociale (p.43), confirme son rôle stratégique au service de la performance, de la qualité et de l'équité de traitement. Les 15 portails documentaires « Les Essentiels », documentation de référence opposable dans le traitement des dossiers, offrent aux collaborateurs un cadre structurant, garantissant sécurité juridique et cohérence des pratiques. L'accompagnement à leur usage se poursuit à travers des webinaires, replays et capsules pédagogiques. Représentant plus de 4 millions de consultations annuelles, ils sont une véritable vitrine des savoirs de l'institution. Une dynamique enrichie avec le lancement du nouveau portail « Essentiel Santé Sécurité au Travail ».

### Nouvelles fiches mots-clés

De nouvelles fiches mots-clés ont été réalisées pour accompagner les prises de paroles et la compréhension des salariés et des délégués. Elles concernent le dispositif Grandir en milieu rural, GéoMSA et la sécurité sociale agricole.

# La vie mutualiste

## Dynamiser l'action des délégués MSA afin de renforcer le lien avec la population agricole et les pouvoirs publics locaux.



Rendez-vous sur  
[elusterritoires.msa.fr](http://elusterritoires.msa.fr)

### Les délégués en action

L'année se caractérise par un accroissement du nombre d'actions réalisées, et notamment celles à l'initiative des délégués bénévoles, ainsi que du nombre de bénéficiaires. Les thématiques abordées, très diverses, ont principalement porté sur la prévention santé, la santé-sécurité au travail et l'animation du territoire. Les sujets concernant la famille, l'enfance et la jeunesse ont particulièrement suscité l'intérêt des délégués. En cette fin de mandat, le bilan des activités de ces quatre années montre un accroissement constant des publics touchés, avec une moyenne de 3 278 personnes par caisse et par an. Le volume annuel de 58 actions par caisse reste stable par rapport au mandat précédent, et cela bien que le nombre d'élus ait diminué en 2020 en raison de la réduction du nombre de cantons.

### Bilan de l'action commune

Autour du mois d'octobre 2024, l'action commune dédiée aux délégués a une nouvelle fois marqué les esprits. Au total, 230 actions ont été conduites sous le thème fédérateur « Solidarités et engagements ». 1 221 délégués ont été impliqués dans ces événements organisés dans tout l'Hexagone, associant 492 organismes partenaires locaux. La thématique choisie a permis de mettre en lumière des sujets d'attention des populations rurales telles que : le bien manger, la valorisation des filières agricoles et l'entraide alimentaire ; prévention du cancer avec Octobre Rose ; la prévention santé ; le mal-être des non-salariés agricoles ; la jeunesse et les relations intergénérationnelles ; sans oublier le rôle et les missions des délégués MSA sur les territoires.

### En route vers les élections 2025

En 2024, la commission de la vie mutualiste poursuit sa stratégie d'accompagnement et de promotion des élections des délégués MSA en leur mettant à disposition un kit comprenant quatre podcasts – mis en ligne sur le site [elusterritoires.msa.fr](http://elusterritoires.msa.fr) – avec des témoignages inspirants pour susciter des candidatures ; 12 fiches mémo proposant des éléments de langage sur les principales questions qui leur sont posées sur l'institution, la

protection sociale et les élections ; un module e-learning pour acquérir des méthodes d'argumentation ; la déclaration de l' élu mutualiste et des paroles d'élus sur leur mandat.

Un groupe associant tous les référents élections des caisses de MSA est constitué pour assurer le démarrage opérationnel de ces élections, que ce soit au niveau local pour l'élaboration des listes électorales ou au niveau national pour la relation avec les organisations syndicales ou la préparation de la mobilisation pour inciter au vote.

### En chiffres

**2 108** actions mises en place sur les territoires.

**146 017** bénéficiaires des actions (+ 32 % environ), soit plus de 69 bénéficiaires par action en moyenne.

**5 250** élus impliqués.

**29 267** heures de bénévolat, + 30 % en un an.

# L'économie sociale et solidaire

## Contribuer au développement de la cohésion sociale et à l'amélioration du cadre de vie en milieu rural.

### L'offre de services en économie sociale et solidaire de la MSA

Dans le prolongement de ses missions, pour offrir des services pour tous et sur les territoires ruraux ou fragilisés, la MSA est engagée dans le déploiement de solutions d'économie sociale et solidaire (ESS) dans trois grands champs d'activités : l'utilité sociale et les solidarités, l'ingénierie sociale et l'accompagnement de projets, ainsi que les services destinés aux acteurs locaux. Six associations nationales fédèrent 450 structures et emploient environ 10 000 personnes. Portées par des valeurs fortes, ces initiatives sont accessibles à tous et contribuent activement au développement de la cohésion sociale et à l'amélioration du cadre de vie.

### Répit des proches aidants

Dans le cadre de sa politique en faveur des aidants, la MSA déploie des solutions de répit à domicile. Depuis 2017, elle accompagne le déploiement du dispositif Bulle d'air qui est aujourd'hui proposé par 20 structures couvrant plus d'une trentaine de départements. En 2024, quatre nouveaux services ont rejoint le réseau. De plus, grâce aux partenariats renforcés, les travaux préparatoires visant à proposer une couverture nationale ainsi qu'une meilleure solvabilisation des familles se poursuivent.

### Séjour de vacances destinés aux aidants et aidés

L'AVMA, association de vacances de la mutualité agricole, avec le soutien de l'ANCV, a permis à cinq binômes aidants-aidés de bénéficier d'un

séjour de répit structuré et sécurisant. Plusieurs caisses de MSA et un service de répit Bulle d'air ont contribué à la mobilisation des participants. Les aidants ont pu souffler et échanger sur leur quotidien, tandis que les aidés étaient pris en charge. Ce séjour a permis d'enclencher des actions durables de répit.

### Lancement de l'étude bien vieillir en Marpa

La Fédération nationale des Marpa a lancé avec l'Union des gérontopôles de France une évaluation externe approfondie du modèle des résidences autonomie de la MSA (207 sur tout le territoire) afin de préciser objectivement leurs spécificités au sein de l'offre d'habitat à destination des personnes âgées. Il s'agit notamment de savoir s'il favorise le maintien de l'autonomie des résidents et d'analyser leur posi-

tionnement local. Les résultats de l'étude seront connus au second semestre 2025.

### Inclusion & ruralité saison 2

Pour sa deuxième édition, le programme « Inclusion & Ruralité », initié et soutenu par la MSA et ses partenaires (Makesense, Essec, France Active, Avise, La Banque des territoires, le Kif), met l'accent sur la consolidation de structures d'insertion par l'activité économique existantes pour assurer leur pérennité et leur impact. Le dispositif accompagne durant trois ans les projets contribuant à la résilience alimentaire des territoires ruraux. 35 lauréats sont accompagnés et soutenus depuis juin 2024.

### Rencontre inter-Esat avec Solidel

Une rencontre multi-structures organisée par Solidel, le réseau pour l'inclusion des personnes en situation de handicap de la MSA, et par la caisse Bourgogne, s'est tenu en octobre. Afin de répondre à des problématiques prioritaires, 13 ateliers de prévention ont été proposés aux 200 participants (salariés en situation de handicap et leurs encadrants) sur la cybersécurité, la sécurité routière, les addictions, les gestes et postures... Cette journée a permis de mieux connaître les services proposés par la MSA au profit de ses ressortissants en situation de handicap.

# Les statistiques

## Collecter et analyser la data au service du partage des connaissances et d'une meilleure performance.

### L'outre-mer intègre GéoMSA

Depuis l'été 2024, GéoMSA, l'outil de cartographie dynamique du régime agricole, propose un nouveau fond de cartes intégrant les départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion, Mayotte) et les collectivités territoriales de Saint-Barthélemy et Saint-Martin. Les données de ces territoires comportent plus d'une cinquantaine d'indicateurs disponibles.

### GéoMSA au Salon des maires

GéoMSA a été mis à l'honneur lors du salon des maires et des collectivités locales sur le stand de la MSA. Des démonstrations individuelles auprès d'une centaine de personnes, principalement des maires ou leurs adjoints, ont été réalisées. Un temps fort jalonné par la présentation de l'outil au directeur général de l'Agence nationale de la cohésion des territoires dans le cadre du plan France Ruralités et une table-ronde consacrée à son utilisation dans le cadre du programme Inclusion & ruralité de la MSA, via l'exemple du projet lauréat « API Truck's » porté par les communes de l'Agglo Pays d'Issoire, dans le Puy-de Dôme.

### Cartographie des pathologies

L'analyse de la cartographie des pathologies du régime agricole a été enrichie pour les données 2022 notamment grâce à l'intégration de plusieurs localisations de cancers. Les principaux résultats ont notamment servi de

documentation de référence pour alimenter l'outil Dataviz MSA, qui sort en janvier 2025.

### Travaux sur le risque suicidaire

Les travaux sur le risque suicidaire réalisés en 2024 ont permis de mettre en évidence des facteurs de risques ainsi que des liens entre certaines caractéristiques démographiques, épidémiologiques ou géographiques : le risque suicidaire est ainsi plus marqué chez les hommes âgés, les personnes souffrant de maladies psychiatriques ou bénéficiant d'un traitement par psychotropes, celles ayant fait une tentative de suicide dans les cinq ans précédents ou encore chez les personnes résidant en territoire rural. Les analyses ont également permis de définir des profils types, et des groupes homogènes. Certains concentrent une part importante de personnes affiliées aux régimes salariés et non-salariés agricoles. Ces résultats ont fait l'objet d'une présentation lors de la séance plénière de l'Observatoire national du suicide piloté par la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques.

### Éclairage sur la sinistralité

En fin d'année, plusieurs études ont apporté des éclairages sur la sinistralité des salariés et des non-salariés, telle que l'*Étude des données de population et de sinistralité ATMP pour le risque machines des salariés agricoles en France durant la période 2019-2023*.

## Labellisation des statistiques

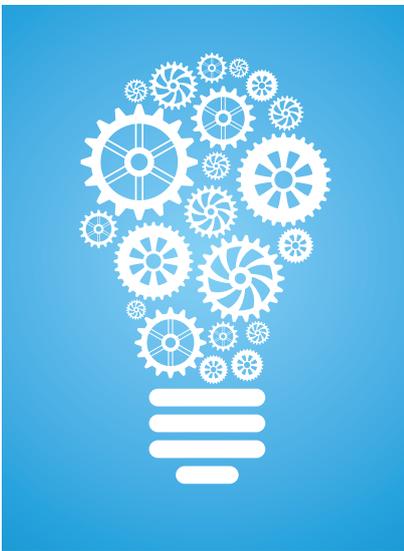
La MSA a obtenu le renouvellement de la labellisation par l'Autorité de la statistique publique des séries qu'elle produit dans les domaines de l'emploi agricole, de la famille, des retraites et des accidents du travail et maladies professionnelles (ATMP). De nouvelles séries ont été labellisées ou reconnues d'intérêt général sur un périmètre élargi et novateur. Une reconnaissance qui traduit la volonté de la MSA de s'inscrire dans une démarche de production et de mise à disposition de données de qualité.

Afin de valoriser ces productions, le site de diffusion des publications statistiques de la MSA a été rénové afin de fluidifier la navigation et de faciliter la recherche : barre de recherche avec autocomplétion, accès direct pour les séries labellisées et les publications statistiques de référence (Chiffres utiles et rapport Charges et produits), mise en visibilité des actualités et du calendrier de diffusion des séries.

Rendez-vous sur :  
[statistiques.msa.fr](https://statistiques.msa.fr)

# L'innovation

## Cultiver l'innovation pour bâtir la protection sociale agricole de demain.



### Mois de l'innovation publique

Lors du mois de l'innovation publique, du 4 au 30 novembre, La Serre a pris part à la journée des labs d'innovation publique, organisée par la Direction interministérielle de la transformation publique. Quant aux référents innovation, ils ont participé à la « cousinade nationale » organisée par le Lab'Ucanss, coanimée par les représentants des labs nationaux des branches métier du régime général et La Serre, sur le thème du futur de l'innovation à la Sécurité Sociale. Plusieurs actions internes de promotion de l'innovation ont également été organisées.

### Laboratoire d'expérimentation

Depuis 2021, le laboratoire d'innovation de la CCMSA, « La Serre », s'attache à définir une stratégie d'innovation locale qui doit contribuer à l'atteinte des objectifs du réseau MSA, notamment en matière de qualité de vie au travail et d'adaptation aux attentes des adhérents. Il réalise des expérimentations sur des thématiques variées comme la performance interne, la transformation managériale, le développement durable ou l'offre de services. En 2024, La Serre accompagne onze nouveaux référents et en fédère désormais près de soixante au sein de vingt caisses locales (avec cinq nouvelles caisses intégrées), à la CCMSA et IMSA. Cette année a notamment vu la structuration de l'équipe d'innovation digitale et la mise en production de son premier produit : FlexO, application de gestion du flex office (déployée sur deux sites). Elle a également été sollicitée pour aider à co-construire une série d'ateliers, notamment pour le projet d'entreprise de la CCMSA, sur l'offre de services aux exploitants, ainsi que des séminaires de la mission cadre dirigeant. Par ailleurs, six nouveaux référents ont bénéficié d'une formation de trois jours autour d'ateliers pratiques sur le thème de l'intelligence artificielle générative, qui servira à créer un parcours d'acculturation en 2025.

### Intelligence artificielle : estimation du manque à gagner et de la fraude

La CCMSA produit annuellement une évaluation des phénomènes de fraude et de leurs impacts financiers. Ces résultats sont rendus possibles par la mobilisation de méthodes d'estimations fiables, permises grâce aux avancées technologiques et scientifiques. En 2024, de nouveaux

résultats ont été obtenus sur le champ de l'estimation du manque à gagner en termes de cotisations et contributions au régime des salariés agricoles. Trois phases de travaux et cinq méthodes différentes par année ont notamment été développées. Ces différentes approches ont permis d'obtenir des résultats convergents : le manque à gagner représente moins de 2 % des cotisations et contributions totales.

# L'international

## Partager les bonnes pratiques et échanger sur les enjeux en Europe et au-delà.

### Les bonnes pratiques de la MSA distinguées à l'échelle européenne

Lors du Forum régional Europe 2024 de l'Association internationale de la sécurité sociale (AISS), qui s'est tenu à Porto en avril, la MSA s'est illustrée en recevant quatre certificats du mérite pour ses initiatives : innovation centrée utilisateur (Fabrique digitale), partage des connaissances (portails « Essentiels »), guichet social renforcé (France Services), et prévention du mal-être via le réseau des Sentinelles.

### France Services : un modèle qui séduit

En novembre à Bruxelles, la MSA a présenté le dispositif France Services à l'Association internationale de la mutualité. L'intérêt des participants a été unanime, tant pour le modèle organisationnel que pour son impact mesurable : proximité renforcée, usagers satisfaits, demandes traitées en hausse.

### Une voix influente dans la francophonie sociale

À Paris, les 2 et 3 octobre, la MSA a pris une part active au Point focal francophone de l'AISS. L'événement a réuni plus de 100 décideurs issus de 15 pays autour de l'extension de la couverture sociale. À cette occasion, l'institution a porté l'idée d'une journée internationale

de la sécurité sociale le 4 octobre, date clé dans l'histoire de l'AISS et de la Sécurité sociale française.

### Santé mentale : une reconnaissance croissante

La santé mentale des agriculteurs a été au cœur des échanges européens. À Bruxelles en janvier (projet Safe Habitus), puis en décembre à Genève lors d'un événement organisé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Organisation internationale du travail (OIT), la MSA a exposé ses dispositifs de prévention du mal-être, salués pour leur approche globale et interprofessionnelle.

### Climat et ruralité : des réponses systémiques

À Berlin, pour les 20 ans du Réseau européen des caisses de protection sociale agricole (Enasp),

la MSA a défendu une vision résiliente de l'agriculture face aux dérèglements climatiques. Exemples à l'appui, elle a mis en avant la prévention des risques, l'appui aux transitions agricoles et la surveillance zoonotique.

### Une coopération dynamique avec les pays du Sud

La MSA a intensifié ses partenariats africains, formant les cadres de 18 pays de la Conférence interafricaine de prévoyance sociale (Cipres) sur la santé-sécurité au travail. Elle a également accompagné la Caisse nationale de retraite et de prévoyance sociale de Tunisie (CNRPS) sur sa stratégie de communication et renforcé ses liens avec la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) tunisienne sur les enjeux de ressources humaines et de responsabilité sociétale et environnementale des entreprises.

## Un projet IA salué par l'Union européenne

Sélectionné parmi 1 000 candidatures, le projet porté par la MSA, la Caisse nationale des allocations familiales, la Caisse nationale de l'assurance maladie et l'Istituto nazionale della previdenza sociale (Italie) a été retenu par la Direction générale de l'appui à la réforme structurelle (DG Reform) de la Commission européenne, dans le cadre de l'Instrument d'appui technique (IAT). Objectif : utiliser l'intelligence artificielle pour lutter contre le non-recours aux droits. Un accompagnement de 18 mois a débuté au second semestre 2024 avec une équipe franco-italienne appuyée par un prestataire mandaté.